

Le Grain de sable % en Isère

Bulletin d'Attac-Isère

Bulletin n° 36 d'avril 2009 - Prix : 0,2 euros

Attac : Association pour une taxation des transactions
financières pour l'aide aux citoyens
Bulletin édité par Attac-Isère
Siège social et adresse postale :
Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE
attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>
Directeur de la publication : Bernard Labouré
Mise en page : Georges Veyet
CPPAP : en cours d'enregistrement
Imprimé par nos soins

La politique commerciale de l'Union Européenne avec le Sud

Les accords de partenariat économique (APE) Une faillite unanimement dénoncée

Depuis 1975, les accords de Lomé organisaient les échanges entre l'UE et les pays Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP) permettant à ces derniers un large accès de leurs produits aux marchés européens, avec des droits de douane réduits. Les pays ACP conservaient le droit d'imposer des taxes douanières sur les produits importés d'Europe.

L'accord de Cotonou, plus sévère, lui a succédé en 2000. Mais il s'agissait toujours d'un accord asymétrique bénéfique aux pays ACP. C'est cette asymétrie qui est remise en cause par les négociations en cours sur les APE.

Selon ces accords, l'UE abandonnerait ses taxes à l'importation pesant encore sur 3% des produits en échange de l'abandon par ces pays de leurs droits de douane et autres mesures protectionnistes sur 80% des produits puis à terme 100%.

Pourquoi l'UE veut-elle de tels accords ?

En 1970 la communauté économique de l'Ouest africain (CEDEAO) exportait 68% vers l'UE et 2% vers l'Asie. En 2003 les chiffres étaient respectivement de 37% et 11%. L'UE veut reprendre les marchés perdus au profit des entreprises Nord américaines et asiatiques.

Pour ce faire, elle utilise les clauses de l'OMC en particulier celle de la **nation la plus favorisée** (qui oblige d'étendre à tout pays l'avantage accordé à un seul d'entre eux) pour imposer le « libre-échange », « la concurrence libre et non faussée » à l'ensemble des pays ACP. L'UE aurait pu peser de tout son poids pour obtenir une prolongation de l'accord de Cotonou mais elle ne l'a pas voulu !!!

De plus l'UE veut contourner l'échec du cycle de négociation à l'OMC dit « cycle de Doha » pour obtenir des avancées dans de nouveaux secteurs de croissance : la propriété intellectuelle, les services, les investissements, les marchés publics. Ces secteurs dits de Singapour font maintenant partie intégrante des accords mis en négociation.

Quels impacts sur les pays ACP ?

« C'est un projet constituant une erreur politique, sociale, économique et stratégique ». Jugement porté par le rapport Lefort (2006) de la délégation de l'Assemblée nationale. Les conséquences inévitables que ces accords auraient pour ces pays :

- **Un choc budgétaire** : la réduction significative des recettes douanières entraînera une réduction des capacités d'interventions sociales des États.

- **Un choc sur la balance des paiements** : une augmentation des importations, sans augmentation des exportations entraînera, là encore, un déficit commercial rendant les pays plus vulnérables, plus dépendants.

- **Un choc agricole** : la mise en compétition directe des paysans face à des produits agricoles européens bénéficiant d'un haut niveau de productivité et de subventions généreuses ruintera les conditions d'existence de ces derniers.

- **Un choc industriel** : la concurrence des produits industriels venant de l'Europe ruintera les efforts d'industrialisation naissante des pays ACP.

Ces accords induisent la liberté de circulation des biens, des services, des capitaux mais impliquent un **renforcement de la citadelle UE contre l'immigration**. Le droit de vivre, voire de survivre, conduira inmanquablement les populations des pays APC à émigrer.

Où en sont les négociations ?

Après qu'il fut apparu clairement en décembre 2007 que l'UE ne parviendrait pas à faire signer des APE politiquement indéfendables à des États réticents, la stratégie de l'UE a consisté à pousser la signature d'accords intérimaires. Chaque État désormais est « lourdement » (y compris au besoin par un chantage à l'aide au développement) invité à signer des accords qui ne sont pas complets portant « seulement » sur les biens. Ces APE intérimaires contiennent une clause de rendez-vous c'est à dire l'acceptation par les États de signer un accord complet à terme.

Les États signataires :

APE complet : les Caraïbes

APE intérimaire : La Côte d'Ivoire

APE intérimaire initialisé (engagé par les représentants mais pas encore ratifié par leur chancellerie)

Cameroun, Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Ouganda, Comores, Madagascar, Ile Maurice, Les Seychelles, Zimbabwe, Zambie, Papouasie-NG, Fiji, Ghana, Botswana, Lesotho, Namibie, Mozambique, Swaziland.

Actuellement une majorité au parlement européen (PPE + ALDE + certain membres du PSE) peut se dégager sans trop de difficulté pour la ratification de ces accords.

PPE : conservateurs

ALDE : libéraux

PSE : sociaux-démocrates

Bruno Greslou

Débat - Débat - Europe - Débat - Débat

A retenir dès à présent : débat pour une autre Union européenne avec **Pierre Khalfa** membre du Conseil scientifique d'attac le **mercredi 13 mai 2009** à 20 h à la maison des associations de Grenoble

Une autre alimentation est-elle possible ?

Retour de discussion d'une soirée organisée par un adhérent d'attac au repère de là-bas si j'y suis (restaurant la Bon'heure à Grenoble)

Evocation du livre d'Hervé Kempf « Comment les riches détruisent la planète »

Un défi radicalement nouveau à l'espèce humaine : pour la première fois, son paradigme se heurte aux limites de la biosphère et met en danger son avenir. Presque toutes les sphères du pouvoir et d'influence sont soumises à son pseudo-réalisme qui prétend que toute alternative est impossible et que la seule voie imaginable est celle qui conduit à accroître toujours plus la richesse.

Cette représentation du monde n'est pas seulement sinistre, elle est aveugle. Elle méconnaît la puissance explosive de l'injustice, sous-estime la gravité de l'empoisonnement de la biosphère, promet l'abaissement des libertés publiques, dilapide les chances de survie des générations futures.

Un autre monde est possible en commençant par une autre nourriture.

Paradigme ?

Un paradigme est une représentation du monde, une manière de voir les choses. Le mot paradigme vient du grec ancien (paradeigma) qui signifie « modèle » ou « exemple ». Ce mot lui-même venant de (paradeiknui) qui signifie « comparer » « montrer ».

Son utilisation reste souvent un mystère, comment le placer dans la phrase, où encore en réalité pourquoi les agriculteurs bio l'utilisent ... ?

Voici quelques réponses :

1/ On peut le placer où on veut, mais en respectant la grammaire française bien entendu .

2/ Les agriculteurs bio l'utilise pour expliquer leurs visions des choses, ils sont le tiers observateur dans l'observation de l'agriculture industrielle et de ses conséquences sur la nature et sur la santé humaine.

Contributions au débat

Soukaïna

Je croyais bien faire, après avoir vu des bergers manger chaque jour un oignon cru, alors que je m'empoisonnais. Lorsque mon cancer s'est déclaré, j'ai cherché. J'ai appris que l'oignon cru récupère le plus de pesticides !!! (citation de l'auteur du film « nos enfants nous accuserons »)

Nouhaïla

Etonné de l'étonnement, un nouveau paradigme. On se coupe, le sang coule, cela se voit, une radiation cela ne se voit pas. Une maman qui pendant 10 ans a fait griller le pain dans un grille pain. Une poussière d'amiante qui tombe d'un plafond, cela ne se voit pas : décès d'enseignants ayant passé 10 ans dans la même salle de classe.

Nos enfants nous remercierons .

Slow food

Le Slow Food est un mouvement fondé en Italie en 1986 par Carlo Petrini, en réaction à l'émergence du mode de consommation fast food.

Les objectifs de l'association sont divers :

- s'opposer aux effets dégradants de l'industrie et de la culture fast food qui standardise les goûts, et peu à peu fait avaler pesticides et engrais chimiques .
- défendre la biodiversité alimentaire
- promouvoir les effets bénéfiques de la consommation délibérée d'une alimentation locale et de nourritures indigènes.

L'association compte aujourd'hui plus de 82000 adhérents dans une centaine de pays.

Ayoud

Pourquoi je fais un jardin.

Hier, j'ai eu la chance d'avoir un père maraîcher. Il ne m'a pas nécessairement transmis le métier, c'était le plaisir de découvrir enfant, la nature, de voir pousser les plantes, mûrir les fruits, naître et évoluer les animaux, respirer l'air de la campagne. Tout cela m'a permis de récupérer le savoir et les ressentis.

Aujourd'hui, je fais un jardin potager modeste et ce depuis 21 ans par plaisir pour rester connecté à l'environnement, la nature. Comprendre, connaître le monde du vivant, le climat à travers les savoirs . Le plaisir de semer et de voir pousser les légumes, le plaisir de les déguster dans le partage d'un repas en famille, avec des amis (des légumes qui ont du goût). Je n'ai jamais utilisé aucun pesticide ni engrais chimique, uniquement mon compost.

Pour éviter certaines maladies j'ai utilisé certains produits non nocifs pour les plantes et les humains comme la bouillie bordelaise en petite quantité. C'est un travail d'observation, de prévention et de précaution qui permet d'aboutir à une autre manière de cultiver, de se nourrir autrement pour protéger notre santé.

Pour Pierre Rabhi, cultiver son jardin est un acte de résistance et un acte politique face à une alimentation gérée par des trusts internationaux plus préoccupés à faire du profit qu'à alimenter leurs semblables.

Gérard G.

Cultiver son jardin ... en ville à Echirolles.

Il y a beaucoup à apprendre et à faire ... surtout en ce qui concerne les prédateurs : insectes en tout genre, pucerons, vers, limaces, etc. et les maladies tel que le mildiou certaines années. On parle beaucoup de bouillie d'orties mais je n'ai pas essayé ... faute d'orties !!!

En ce qui concerne les « engrais », le compost est la solution idéale ... mais en ce qui me concerne ... sans résultat « productif » !!

Faire son compost est tout un art. Globalement tous les déchets ménagers verts entrent dans sa composition : café, coquilles d'œufs, épluchures, etc. ainsi que les feuilles, herbes et déchets du jardin, plus les cendres. Il y a certainement à apprendre et découvrir quelques secrets de « vieux jardiniers » expérimentés pour avoir un bon résultat.

La question qui se pose : est-ce que les légumes récoltés dans le milieu de la cuvette grenobloise (hyper polluée) sont bons à la consommation ? Ne sont-ils pas eux aussi hyper pollués ?

Pour ceci il est nécessaire de lutter pour avoir un environnement non pollué.

Léo Richaud



Papeteries de Lancey, Rhenalu, Tyco, et bien d'autres : les emplois industriels sont en voie de disparition dans la vallée du Grésivaudan

Ces disparitions ne sont pas une exception en France. Elles découlent en majeure partie des politiques libérales mises en oeuvre à partir de la décennie 1980. Elles ne sont pas une simple conséquence de la mondialisation mais en sont un élément central : la mondialisation de la production. Ce phénomène repose principalement sur les différences internationales du coût de la main d'oeuvre, dans un contexte d'économie ouverte. A travers les délocalisations, la mondialisation met en concurrence les entreprises, les états et les travailleurs du monde entier.

La mondialisation capitaliste a pour moteur la recherche du profit de l'argent. Les délocalisations de production sont essentiellement motivées par cette volonté de profit, au seul avantage des propriétaires des actions des entreprises. Elles ont commencé dans le secteur industriel dès la fin de la décennie 1970. Puis elles se sont transmises au secteur des services, et au secteur de la recherche et développement. Elles concernent donc maintenant l'ensemble des grands secteurs productifs, et sont en voie de se répandre dans tous les domaines de production où cela est techniquement possible et financièrement rentable (services, recherche, haute technologie).

Conséquences sur le plan humain

1. Les délocalisations sont à l'origine de nombreuses pertes d'emplois et d'une désindustrialisation nationale,
2. La recherche de la compétitivité, se traduit par du dumping fiscal et social : moins d'impôts et de cotisations sociales pour les entreprises, rabotage des acquis sociaux concernant la durée et les conditions de travail,
3. Le transport des productions délocalisées est la cause de dépenses énergétiques et de pollutions coûteuses pour notre environnement.

Conséquences sur le plan politique.

La liberté de circulation des capitaux, la généralisation du libre-échange, la sacralisation de la concurrence et du libre marché mondial, la financiarisation du capitalisme couplée avec les technologies de l'information et de la communication, ont modifié le sens et le rôle des territoires, nationaux ou locaux. Ces politiques sont fondées sur la tentative d'affranchissement des activités économiques vis-à-vis des contraintes sociales, politiques ou écologiques. Les territoires, sous la forme d'États ou de collectivités territoriales, lieux traditionnels d'exercice du pouvoir politique et de la démocratie, sont considérés comme un archaïsme, un obstacle à cette utopie du tout puissant Marché.

Relocaliser

Voilà pourquoi, dans un premier sens, l'exigence de relocalisation des activités économiques relève d'un choix politique visant à recréer du territoire et réouvrir l'espace du politique. Cette exigence renvoie à l'idée souvent avancée dans le mouvement altermondialiste d'une économie comme moyen au service des besoins humains et non plus d'une économie obéissant à la seule logique de la rentabilité, considérant le territoire comme simple support de production dont le but est ailleurs.



Plus concrètement la relocalisation répond à trois défis à prendre en compte simultanément :

- L'arrêt de la dévalorisation généralisée du travail humain. Même si temporairement les délocalisations peuvent créer des emplois dans certains bagnes capitalistes des pays du Sud, ces derniers sont toujours menacés également de moins-disant social ou fiscal,
- Le droit des peuples à la souveraineté alimentaire et à une alimentation saine, suppose la reconquête de l'agriculture vivrière au Sud et de l'agriculture paysanne au Nord. La relocalisation de l'agriculture et des industries de transformation agro-alimentaires est la première condition de la souveraineté alimentaire.
- La relocalisation de l'économie est une réponse urgente à l'augmentation continue des transports de marchandises, des nuisances environnementales et de la consommation d'énergies, non renouvelables et en voie d'épuisement. La part croissante des échanges croisés de produits similaires illustre à quel point l'augmentation des transports de marchandises n'a rien à voir avec l'amélioration du bien-être des populations.

C'est dans ce cadre-là que doivent être pensés les outils politiques de la relocalisation :

- **L'abandon du libre-échange comme dogme.**
- **L'harmonisation progressive des systèmes sociaux, fiscaux, environnementaux**
- **La revalorisation des services publics**

Groupe Attac Grésivaudan



Attac-isère en action

Attac-isère s'est associée à la grève du 19 mars, à l'initiative des organisations syndicales et a largement diffusé à cette occasion les revendications et propositions d'attac France en vue du sommet du G20 de Londres le 2 avril :

- * Mise au pas de la finance (paradis fiscaux, pôle financier public.....)
- * Des mesures immédiates contre la pauvreté,
- * Justice sociale et harmonisation fiscale,
- * Défendre et localiser l'emploi,
- * Des services publics renforcés,
- * Un plan climat et énergie novateur,
- * Une coopération internationale nouvelle, et un contrôle des institutions économiques et financières par une ONU démocratisée.

Attac-Isère en action (suite)

Action de rue G20 du 01 avril

Le G20, qui regroupe les économies les plus puissantes du monde, s'est réuni à Londres au début d'avril pour... sortir d'une crise sans que rien d'important ne change vraiment !

Un collectif d'une vingtaine d'associations et d'organisations grenobloises à l'initiative d'attac-Isère a organisé place Victot Hugo à Grenoble une action de rue festive. Dans le cadre d'une journée mondiale d'action, une cinquantaine de villes en France ont lancé le 28 mars ce type d'initiative. A Grenoble pour cause de mauvais temps cette action d'information a été repoussée le 01 avril à la veille du sommet.

Elle s'est concentrée sur deux aspects :

- * illégitimité du G20 à définir les orientations économiques mondiales
- * mise en avant des alternatives au capitalisme financier pour enrayer les crises

Ces alternatives, base de notre action commune et qui avaient été transmises au préalable aux ministres des finances en vue de la préparation du Sommet, sont issues d'un appel lancé au forum social mondial 2009 de Belém au Brésil.

Musique et personnages étaient là pour attirer l'oeil des curieux et leur proposer un tract explicatif sur le G20 avec l'appel de Belém ainsi qu'un petit billet vert avec au dos une des propositions de cet appel.



Événement

Paradis fiscal, Enfer social

Nous sommes une trentaine de militants ATTAC, essentiellement issus des Comités locaux du Grand Ouest, à descendre du ferry ce vendredi matin. Non pas pour une resucée de l'opération « Étonnants Paradis » de 2001, qui avait vu 300 militants ATTAC débarquer à Jersey pour une manifestation inoubliable.

Suite à une série de séminaires tenue à Belém lors du Forum social mondial de Belém au sujet de la crise financière, plusieurs organisations internationales ou nationales européennes ont appelé à une semaine de mobilisation avant la tenue du Sommet du G20 à Londres le jeudi 02 avril.

Levée de rideau ce vendredi 13 mars par une action symbolique dans l'un de nos proches paradis fiscaux. Notre « déambulation » n'a pas le statut de manifestation, puisqu'il était impossible d'avoir pour cette date une autorisation qui avait demandé huit mois en 2001. Mais on peut quand même remarquer que ça y rassemble fort.

Nous démarrons vers nos 11 étapes successives : devant chaque banque, des informations spécifiques sont lues par des représentants d'associations (Tax Justice Network, ATTAC, CCFD, Les Amis de la Terre, SNUI Solidaires, etc.).

Pour nous, Français, interventions devant nos banques (Société Générale & BNP Paribas — la Société Générale par exemple possède 57 filiales dans des paradis fiscaux, dont 3 à Jersey..).



Nous terminons cette matinée devant le siège des États de Jersey, après lecture du texte final, et fixant sur la place nos ballons porteurs de faux billets.

Dans l'après-midi, une réunion de travail a permis aux représentants des différentes organisations présentes de tracer les grands contours des suites de ce travail commun.

Nikolaz Berthomeau, attac-Isère et présent à ce rassemblement

INFOS pratiques



Boîte vocale

04 76 47 32 81

Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.

Permanence tél.

04 76 47 32 81

Chaque mercredi, de 15 h à 18 h

Permanences

Lieux d'accueil, d'information et d'échanges

Grenoble

Tous les mercredis, de 15 h à 18 h à la Maison des Associations.

Grésivaudan

info-attacgresivaudan@googlegroups.com

Saint Marcellin

attac.stmarcellin@laposte.net
04 76 64 00 48

Attac campus

attacampus38@gmail.com

Attac Nord-Isère

nord-isere@attac.org
04 74 97 60 59

Site web

www.local.attac.org/attac38

Adresse électronique

attac38@attac.org

Adresse postale

Attac-Isère
Maison des associations
6, rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble

Agenda

Groupe éco :

Groupe cinéma :

contact -> woudla@hotmail.com

Groupe Grésivaudan : tous les premiers mardi du mois à 20 h 30, salle Chartreuse à Crolles,

CA : lundi 27 avril, 19 h MDA

Radio : tous les 3ème mercredi du mois émission attac sur radio Grésivaudan

Attac campus :

Cinéma attac à l'ADAEP Grenoble - le premier lundi de chaque mois à 20 h 30 - prochain rdv en mai : « l'argent dette »